



BTB annonce le montant de distribution pour le mois de janvier 2022

Montréal (Québec) le 5 janvier 2022 : Le Fonds de placement immobilier BTB (TSX : BTB.UN) (« BTB » ou le « Fonds ») annonce aujourd'hui que la distribution mensuelle en espèces pour le mois de janvier 2022 a été fixée à **0,025 \$** par part, soit **0,30 \$** par part sur une base annuelle. La distribution en espèces sera versée le 15 février 2022 aux porteurs de parts inscrits le 31 janvier 2022.

À PROPOS DE BTB

BTB est une fiducie de placement immobilier dont les parts se transigent sur la Bourse de Toronto. BTB est un important propriétaire d'immeubles, actif dans l'est et l'ouest du Canada et détient **71** propriétés totalisant environ **5,6 millions** de pieds carrés dont la valeur totale est de plus de **1,1 Milliard \$**.

LES OBJECTIFS DE BTB

- 1) Produire des distributions en espèces fiscalement avantageuses pour les porteurs de parts;
- 2) Croître ses actifs par la croissance interne et par des acquisitions relatives dans le but d'augmenter le bénéfice distribuable pour supporter les distributions;
- 3) Optimiser la valeur des actifs par une gestion dynamique des propriétés pour maximiser la valeur à long terme des propriétés ainsi que ses parts.

BTB offre un plan de réinvestissement des distributions aux porteurs de parts, lequel permet aux participants de réinvestir leurs distributions mensuelles en parts additionnelles de BTB, à un prix calculé en fonction du cours moyen pondéré des parts à la Bourse de Toronto durant les cinq jours de bourse qui précèdent immédiatement la date de distribution, escompté de 3%.

Pour de l'information plus détaillée, visitez le site internet du Fonds au www.btbreit.com

POUR TOUTES AUTRES QUESTIONS :

Stéphanie Léonard, Directrice des Communications
(T) 514-286-0188 x256
(C) sleonard@btbreit.com

